

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

SECONDE ANNÉE RÉPUBLICAINE.

OCTIDI 18 du mois Fructidor.

Ere vulgaire.

Jeudi 4 Septembre 1794.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue Honoré, vis-à-vis les Comités de la Guerre, de Commerce, &c., n<sup>o</sup>. 1499. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de lettres qui s'égarent, & adressées franches au citoyen FONTANILLE, chargé de recevoir l'Abonnement, qui commencera dorénavant le premier de chaque mois (nouveau style). Ceux qui voudront s'abonner dans le courant d'un mois, ajouteront au prix du trimestre, du semestre ou de l'année, deux fois par feuille pour chacun des jours qui resteront à s'écouler jusqu'au premier du mois suivant (nouveau style).

## A N T I L L E S.

De Bahama, le 20 juin.

La flotte hollandaise, consistant en 22 navires & convoyés par une frégate, se trouvant fréquemment attaquée par les corsaires, est rentrée à la Havane pour attendre le départ d'un convoi plus nombreux pour l'Europe.

Les corsaires français se sont emparés d'un des vaisseaux hollandais, & en ont tué tous ceux qui étoient à bord, à l'exception d'un qui s'est sauvé en se cachant à fond de cale, jusqu'au moment où les Français ayant abandonné ce vaisseau, il fut repris par une frégate hollandaise.

Nous apprenons que les corsaires de Charles-Town ont pris plusieurs vaisseaux anglais & espagnols.

Au commencement du mois, on a rendu une ordonnance portant que les vaisseaux américains seroient tenus de quitter le port de la Havane dans l'espace de huit jours, & qu'aucun ne pourroit y entrer.

On a attribué cet ordre à l'invasion projetée de la Louisiane & de la Floride, & aux prises faites par quelques corsaires de Charles-Town, de quelques vaisseaux espagnols.

Les corsaires sortis de Charles-Town, avec des lettres de marque française, se montent à plus de douze. Au reste, les corsaires français sont si nombreux sur les côtes de l'Amérique, que plusieurs bâtimens, destinés pour l'Angleterre, restent dans les ports, crainte tomber entre leurs mains, s'ils mettoient à la voile.

## DES FRONTIÈRES DE LA POLOGNE.

Du 6 août.

Les Prussiens ont bombardé les 29, 30 & 31 juillet le camp retranché de Koscisko sous les murs de Varsovie, & quelques bombes ont même endommagé le fauxbourg de Wola; mais depuis le premier de ce mois le feu des assiégés a cessé: on attribue ce répit à l'attente où sont les Prussiens de plusieurs pièces de gros calibre qui sont en route de Breslaw pour leur camp.

Les espérances des patriotes, de repousser l'ennemi, sont toujours les mêmes; cependant il a régné dans Varsovie des dissensions funestes, & qui ont donné lieu à une proclamation de Koscisko, dont voici un fragment:

« Dans un moment où nous devons réunir tous nos efforts pour la destruction de nos ennemis, j'apprends qu'un ennemi bien plus formidable que les hordes étrangères, nous menace au dedans. Ce qui vient de se passer à Varsovie a rempli mon âme d'amertume & de douleur. Le désir de voir les coupables punis est louable; sans doute: mais pourquoi l'ont-ils été sans que les juges l'aient prononcé? Pourquoi les loix sacrées ont-elles été violées? Pourquoi celui qui vous a parlé en leur nom, a-t-il été outragé, maltraité & couvert de blessures? Pourquoi un homme innocent, un fonctionnaire public a-t-il eu le même sort que les coupables?

» Est-ce là la conduite d'un peuple qui a pris les armes pour la liberté & la justice, pour fonder un bonheur durable qui ne peut exister que par elles? Citoyens, songez que les hommes faux & criminels qui se trouvent en relation avec nos plus cruels ennemis ont cherché à vous tromper, à vous aggraver, parce qu'ils ne veulent pas de gouvernement, parce qu'ils cherchent à vous pousser à la révolte contre les loix & tout ordre social. Le seul moyen de nos ennemis pour se faciliter la victoire & triompher de votre force & de votre puissance, c'est de faire naître au milieu de vous le désordre & l'anarchie. Prenez garde de ne voir que trop tard la criminelle scélératesse de ceux qui, par eux, cherchent à vous égarer, à donner une fausse direction à votre puissance.

» Assi-tôt que les grandes opérations militaires me permettront de renouer au rang que vous m'avez confié, vous me verrez paraître parmi vous comme simple citoyen. Peut-être la vue d'un soldat qui n'a cessé d'exposer sa vie au milieu des combats pour la liberté de son pays ne vous fera point entièrement indifférente. Pour ne point troubler la joie qui doit naître à cette époque, n'accablez point, je vous en conjure, vos défenseurs par le spectacle de votre anarchie...

Ma présence devra vous rappeler que notre unique occupation doit être de préparer le triomphe de la liberté. L'union seule peut faire notre force; & la justice, & non la violence,

doit assurer notre existence & notre dignité aux yeux de tous les peuples de l'Univers ».

Cet écrit indique trop quels dangers couvrent la liberté polonoise. Cependant on assure que l'armée de la république est postée de manière à avoir les communications libres avec les contrées adjacentes, ce qui assure ses subsistances.

D'un autre côté on débite que l'insurrection se propage avec succès dans la Lithuanie & dans la Courlande, ce qui retarde d'autant l'arrivée des troupes russes. Il seroit peut-être à désirer que le foyer de la liberté polonoise fût plus concentré, & que nos ennemis n'espérassent pas de triompher en détail & d'une manière éparse des obstacles qu'ils rencontreroient dans leur marche.

Il a paru ici un détail assez étendu de l'armée prussienne rassemblée dans la Pologne & la Lithuanie : elle est composée, suivant ce détail, de 2,212 cuirassiers, 5,530 carabiniers, 5,646 dragons, 16,530 grenadiers, 38,784 fusiliers, 8,068 chasseurs, 3 compagnies de bombardiers de 750 hommes chacune avec 30 pièces de gros canons, 3 compagnies de même force de canonniers avec 30 pièces de campagne, 2 compagnies de fusiliers de 500 hommes chacune avec 20 pièces d'artillerie, & enfin 4,500 Cosaques, formant un total de 82,320 combattans.

#### D A N E M A R C K.

*De Copenhague, le 6 août.*

Tandis que notre cour & celle de Stockholm resserrent les liens qui les unissent pour le maintien de la neutralité & de l'indépendance des deux nations, nous apprenons que la Russie conserve toujours dans le port de Rewel cette escadre formidable qui devoit maîtriser le commerce de la mer Baltique; deux vaisseaux russes seulement sont en croisière dans une très-petite latitude; & pour entretenir une grande considération pour la marine de l'impératrice, ils répandaient le bruit qu'on attend à Archangel ou à Riga l'arrivée prochaine d'une escadre anglaise, alliée de la cour de Pétersbourg.

La jonction des flottes du Danemarck & de la Suède s'est effectuée le 6 du mois dernier; elles sont commandées en chef par l'amiral Kruger. Les deux escadres, après le salut d'usage, se sont formées en une seule ligne : elles consistent en totalité en 30 voiles, dont un vaisseau de 84 canons, un de 80, sept de 74, un de 70, trois de 64, dix de 60, & sept frégates depuis 42 jusques à 24 canons.

C'est en cet état de défense respectable que les cours attendent la réponse définitive de la cour de Londres aux griefs dont elles ont demandé la réparation.

La Suède a fourni au Danemarck 2 mille matelots pour compléter les équipages de son escadre.

Le peuple, tant à Stockholm qu'à Copenhague, montre réellement un zèle patriotique pour subvenir aux dépenses de cette guerre imminente, dont l'objet est le maintien de la liberté du commerce des deux nations. Les souscriptions volontaires ont été promptement acquittées, & les deux cours ont témoigné aux peuples une affection reconnaissante de leurs efforts pour l'avantage commun de la patrie.

#### A L L E M A G N E.

*De Vienne, le 9 août.*

Il s'est tenu le 4, en présence de l'empereur, un grand conseil de guerre, dans lequel on a discuté & arrêté un plan d'opérations pour délivrer nos forteresses assiégées des Pays-

Bas. Le projet que Cobourg avoit proposé à cet effet a été agréé; & l'aide-de-camp général de Fischer vient d'être envoyé à l'armée de la Belgique, avec l'ordre à ce prince d'agir en conséquence aussitôt que les renforts qui s'avancent seroient arrivés.

On agit ici aussi paisiblement que si les François étoient encore à délibérer sur les projets vagues d'une campagne prochaine; cependant l'activité des armées républicaines n'est pas ignorée de notre cabinet.

Parmi les personnes qui ont été arrêtées dernièrement, il s'en trouve qu'on dit être de la plus haute distinction. Toutes sont gardées à vue, & les scellés ont été apposés sur leurs papiers.

On assure que nos troupes viennent de recevoir l'ordre d'évacuer la partie du territoire polonois qu'elles avoient occupées.

#### A N G L E T E R R E

*Suite des nouvelles de Londres, du 8 août.*

Le ministère a arrêté que le parlement sera convoqué de nouveau vers la fin de novembre; & qu'après avoir voté des subsides & terminé le long procès de Warren-Hasting, il portera une proclamation royale portant qu'il sera renouvelé. On compte qu'à ce renouvellement des représentans de la nation, le ministère mettra toute son attention à se former un parlement docile & facile aux impulsions royales ou ministérielles. Il sera difficile que les nouveaux représentans soient plus complaisans que ceux qui vont se retirer, ou résister dans la nouvelle formation.

Les bourgeois de cette capitale se forment en corps militaires, pour la défense de la constitution. — Les papiers de l'opposition se moquent beaucoup de cette nouvelle milice.

Hier on a reçu avis au café de Loyds que l'escadre française qui se rendoit à la Guadeloupe, a rencontré & pris une goëlette de Saint-Christophe, à bord de laquelle s'est trouvé le général Arnold & M. Somersal; il y avoit aussi à bord 30,000 liv. sterl. en espèces.

Des lettres arrivées de Saint-Christophe par le *Daswood*, nous apprennent qu'on y avoit reçu de sir Charles Grey & de sir John Jarris des détails ultérieurs sur la descente faite par les Français dans l'île de la Guadeloupe. S'il faut en croire ces lettres, les Français n'ont dans cette île que deux frégates de 44 canons armées en flûtes, & une corvette. Ces bâtimens, ajoute-t-on, étoient partis de Rochefort ayant à bord 1000 hommes de troupes de terre & deux compagnies d'artillerie. Cette petite armée, débarquée à la Guadeloupe le 3 juin, attaqua & emporta d'emblée la pointe à Pitre & Fleur d'Épée.

Sir John Jarris & sir Charles Grey, qui ne s'attendoient pas à cette descente, étoient à la veille de retourner en Angleterre; lorsqu'ils en furent instruits, ils firent aussitôt voile vers cette île pour la secourir; ils bloquèrent le port & ils débarquèrent des troupes. Le 14, les Français passèrent la rivière Saïle; le colonel Dundas eut ordre de les attaquer, il s'acquitta de cette commission avec beaucoup d'intelligence; il s'empara de leur camp & leur enleva une pièce de canon.

Les mêmes dépêches portent que les troupes qui sont aux ordres de sir Charles Grey, se sont emparées de toutes les hauteurs qui dominent la pointe à Pitre, qu'il y avoit établi des batteries, & qu'il se disposoit à faire une attaque générale vers la fin de juin, à moins que les Français ne se fussent rendus avant cette époque; ce qui étoit, ajoute-t-on, d'autant plus probable que nos forces de terre & de mer étoient infiniment supérieures à celles de l'ennemi.

Un brick danois parti de Sainte-Croix le 29 juin & qu

vient d'arriver à Portsmouth, nous apprend qu'en effet le 19 du même mois, les français bloqués à Pointe-à-Pitre ont été forcés de se rendre à la grande supériorité de nos forces, & qu'on alloit renvoyer à Saint-Martin, les gens de couleur insurgés.

Le même brique ajoute, que le bruit courroit à Sainte-Croix, que les français & les negres avoient attaqué les espagnols près du Cap à Saint-Domingue, & qu'ils les avoient repoussés dans leurs propres établissemens.

Toutes les lettres reçues des Antilles confirment, que la fièvre jaune devenue épidémique, cause des ravages affreux parmi nos troupes de terre & de mer; & que nos forces à Saint-Domingue, sont trop peu considérables pour qu'il soit possible d'y entreprendre quelque opération. On craint même que nous ne puissions pas nous maintenir dans les conquêtes que nous y avons déjà faites.

Ces craintes déjà répandues ici, ont engagé le *Morning-Chronicle* à insérer dans sa feuille, le paragraphe suivant: « Quelle que soit, dit-il, l'issue de la guerre, nous avons enfin acquis ce que la fortune ne pourra nous ôter. Des villes, des provinces, des colonies, ne sont (& l'expérience en est déjà faite) que des possessions précaires, au lieu que le titre de *roi de Corse*, des qu'il plaira à notre bon allié le pape de le confirmer, est un titre aussi solide & aussi ferme que celui de *roi de France* & de *Désaveur de la Foi*, que nous tenons de l'infaillibilité des papes, & nous désirons tous les jacobins du monde de nous l'enlever.

L'acquisition de la Corse est une source de plaisanteries perpétuelles pour les papiers de l'opposition, d'autant plus que la constitution qu'elle s'est donnée est copiée sur la constitution française de 1789, avec cet avantage sur la nôtre, que dans la constitution des corse il ne se trouve pas de chambres des pairs, des places sans fonctions, &c., & qu'elle conserve au moins les formes de la liberté.

L'escadre de chaloupes canonnières de sir Sydney Smith, a reçu ordre ces jours derniers de se porter sur Duinkerque, afin de déranger, s'il étoit possible, les opérations militaires de l'ennemi dans ce port.

On vient d'augmenter considérablement le corps volontaire d'artillerie. Le gouvernement compte beaucoup sur le service de ce corps, dans le cas d'une invasion ou d'une commotion populaire.

L'incendie arrivé dernièrement à Rucliffe, y a causé en deux heures de tems une perte bien supérieure à toute la valeur intrinsèque de l'isle de Corse. La place seule de Rucliffe rendoit annuellement au gouvernement plus de revenu qu'il n'en tirera jamais de cette isle, indépendamment d'un million sterling qu'elle nous coûte en frais d'acquisition.

On a porté dernièrement dans un repas donné à Dublin, un toast fort singulier, & qui a fait beaucoup rire les patriotes, dont le nombre s'accroit journellement.

*Puisse les François dans leur course rapide, ne jamais atteindre l'armée angloise.*

FRANCE

De Paris, le 18 fructidor.

Le calme le plus profond regne dans cette ville. Les inquiétudes qu'avoit fait naître la terrible explosion de la poudrière de Grenelle, sont dissipées. Le peuple sage, juste & confiant dans la convention, ne se presse pas de prononcer sur les causes de ce malheureux événement: il laisse aux comités chargés de ce soin, à rapprocher toutes les circonstances, à peser les témoignages, pour fixer ensuite l'incertitude publique, & nous faire savoir si c'est-là un de ces ac-

cidens malheureusement trop ordinaires dans les établissemens de ce genre, ou si nous avons un nouveau crime à ajouter à la liste de ceux de nos féroces ennemis.

Dans plusieurs quartiers, les maisons furent ébranlées, des cloisons renversées, les vitres presque toutes brisées, sur-tout dans les environs des Champs-Élysées & dans le faubourg Germain. La plaine même de Grenelle & les lieux circonvoisins sont couverts de débris & de ruines, & offrent le spectacle le plus triste.

Dans la séance du 15 de la convention nationale, Grégoire a annoncé qu'il a été déposé à la bibliothèque nationale un manuscrit de J. J. Rousseau, intitulé: *Les consolations & les malheurs de ma vie*. Rousseau, que le despotisme & l'intolérance ont persécuté toute sa vie, avoit composé un écrit qu'il avoit renfermé dans un paquet cacheté, avec cette subscription, pour n'être ouvert qu'en 1800. Grégoire a annoncé aussi que cet écrit, qu'on juge être du plus grand intérêt, a été aussi déposé à la commission des arts; qu'il est égaré, mais qu'on est à sa recherche.

On suppose que l'auteur justement célèbre de cette production prévoyoit que sa maturité ne seroit parfaite qu'à la fin du siècle: mais la révolution ayant à coup sûr avancé ce terme, on espère que cet écrit sera connu incessamment. Quelle gloire pour son auteur, s'il avoit prévu que les lumières de la philosophie renverteroient, dans un tems déterminé, les obstacles sans nombre qui s'opposoient au perfectionnement des institutions sociales, & que la liberté seroit la base éternelle sur laquelle reposeroit la félicité des états & des hommes!

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Séance du 17 fructidor.

J. Paumier, 29 ans, né à Creslay-aux-Vignes, dép. du Calvados, ex-domestique, ensuite commis dans les fourrages de la république, à Rouen;

Convaincu de vols & dilapidations, faits au mois de nivôse dernier, dans les magasins de fourrages & avoines de la république, établis à Rouen, en enlevant ces avoines, en les vendant & livrant à des particuliers, pour s'en attribuer le prix au préjudice du trésor public; & d'avoir commis ces délits avec des intentions contre révolutionnaires, a été condamné à la peine de mort.

F. D. Lemaitre, 56 ans, né à Pécamp, ci-devant travaillant à la terre, ensuite boteleur des fourrages dans un magasin de la république, à Rouen;

J. Bottier, 29 ans, né à Lecy, dép. de l'Eure, garçon d'écurie chez le nommé Crevel;

C. Crevel, 60 ans, né à Couteville, dép. de la Seine-Inférieure, commissaire-chargeur, à Rouen;

E. Thouronde, 47 ans, née à Rouen, femme de Crevel;

E. Duflot, 47 ans, né à Menneray, en ci-dev. Picardie, veuve Dédé, aubergiste, quai de l'Égalité, à Rouen;

Accusés de s'être rendus complices de ces dilapidations, ont été acquittés & mis en liberté.

CONVENTION NATIONALE.

Prises entrées en différens ports.

Courier du 10 fructidor.

Entrés à l'Orient. — Un navire chargé de lin, allant en Portugal, pris par la frégate la *Résolue*.

Un navire anglais de 250 tonneaux, chargé de diverses marchandises pour la traite des noirs, pris par la frégate *la Fraternité*.

*A Brest.* — Un navire anglais de 180 tonneaux, chargé de sucre, de coton & de rhum, pris par la frégate *la Dryade*.

Un bâtiment anglais, chargé de charbon de terre, cuivre, peaux, saumon & autres marchandises, pris par la frégate *l'Agricole*.

*Courrier du 11 fructidor.*

*A Brest.* — Un brick anglais de 180 tonneaux, chargé de cables, toiles & chandelles, pris par le cutter *les Trois Couleurs*.

Un brick de 100 tonneaux, chargé de chanvre, allant en Portugal, pris par le même.

Un bâtiment de 95 tonneaux, chargé de bled pour Barcelonne, pris par le même.

Un *dito*, de 150 tonneaux, chargé de fer & planches, allant en Portugal, pris par le même.

*Courrier du 13 fructidor.*

*A l'Orient.* — Un brick anglais de 100 tonneaux, chargé d'eau-de-vie & de vin.

Un *dito*, de 180 tonneaux, chargé d'huile d'olive. Ces deux bâtiments pris par *la Surveillante*.

Un navire de 150 tonneaux, chargé de bray & goudron pour l'Espagne, pris par le cutter *le Courier*.

*A Rochefort.* — Un bâtiment anglais de 400 tonneaux, chargé de tabac, pris par la frégate *la Concorde*.

Un *idem*, de 78 tonneaux, chargé de saumons salés, 150 caisses de fer-blanc, fayance & charbon-de-terre, pris par l'aviso *l'Eveille*.

*A Port-Malo.* — Un navire anglais de 500 tonneaux, chargé de bled & farine, pris par la corvette *la Surprise*.

(Présidence du citoyen *Merlin, de Thionville.*)

*Suite de la séance du 16 fructidor.*

Les citoyens nommés pour compléter le comité de sûreté générale, & remplacer les membres sortans, sont : Colombel, de la Meurthe; Meaulle, Clausel, Moatmayou, Mathieu, Lesage-Senaut, & Bourdon, de l'Oise. — Levasseur, de la Meurthe, qui a réuni le plus de voix après les membres dont les noms précèdent, est nommé membre du même comité pour remplacer Rullu qui a donné sa démission à raison de ses infirmités.

L'on adopte en ces termes la rédaction du décret concernant la dénonciation faite par Lecointre :

« La convention nationale, après avoir entendu une seconde lecture des inculpations en 27 articles, produites par Lecointre, de Versailles, contre Billaut-Vareannes, Collot-d'Herbois, Barrère, membres du comité de salut public; Vadier, Anar & Vouland, membres de celui de sûreté générale; considérant que les pièces qu'il avoit annoncées être à l'appui, n'existent pas, & que les deux seules qu'il a produites, sont, l'une d'un anonyme, l'autre d'un homme suspect; & qu'elles sont d'ailleurs insignifiantes; déclare lesdites inculpations fausses & calomnieuses ».

Sur la proposition d'Échauffieux, jeune, la convention décrète que le projet de loi sur les émigrés, qui lui a été distribué au nom de la commission des six, sera discuté sans interruption, les primidi, tridi, sextidi & octidi de chaque décade.

Les indemnités dues aux greffiers des tribunaux de district pour l'expédition des affaires criminelles jusqu'au premier janvier 1793, en conformité du décret du 29 septembre

1791, sont fixés à 5 sols par rôle, à raison de vingt lignes à la page & douze syllabes à la ligne, le papier non compris. Les corps administratifs, chargés d'acquitter les frais de justice, sont autorisés à liquider ces indemnités.

Les dispositions de l'article II du décret du 17 septembre 1793 & des articles IV & suivans de celui du 26 frimaire, relatifs aux fonctionnaires publics & autres non rentrés dans l'intérieur de la république après l'invasion du lieu de leur résidence ou de l'exercice de leurs fonctions, demeurent restreintes à ceux qui étoient attachés aux armées ou employés à leur suite lors de cette invasion. Le décret du 26 frimaire continuera d'être exécuté à l'égard des individus mis hors de la loi, tant par le décret du 7 septembre que par celui du 17 du même, restreint ainsi qu'il est dit par la disposition précédente.

Bordas présente un travail sur la liquidation des dettes des émigrés : la convention décrète l'impression de cet ouvrage.

*Séance du 17 fructidor.*

(Il y a eu, hier soir, une séance extraordinaire pour le renouvellement du bureau : Bernard, de Saintes, a été élu président. Les nouveaux secrétaires sont : Borie, Cordier, Louchet & Renaud.)

Les artistes du théâtre de l'Opéra-Comique de la rue Favart, envoient une somme de 17 cents & quelques livres, produit d'une représentation en faveur des blessés de Grenelle, & des veuves & enfans des citoyens tués par l'explosion. — Ce don patriotique & plusieurs autres pour la même destination, obtiennent la mention honorable.

Un grand nombre de départemens ont ouvert des souscriptions pour la construction de vaisseaux de ligne : celui de Seine & Oise annonce qu'il a ouvert la sienne. — Mention honorable & insertion au bulletin.

Coupey, de l'Oise, présente un ouvrage, en forme d'instruction, sur la culture du mûrier & l'éducation du ver-à-soie. — La discussion sur ce travail est ajournée.

Ramel fait rendre plusieurs décrets de finances, un entre autres sur la liquidation de l'ancienne compagnie des Indes.

La bibliothèque de la ci-devant commanderie de Malthe, à Strasbourg, est l'une des plus riches en manuscrits & en éditions connues sous le nom de *princeps*. Des forges pour les charrois ont été établies sous la salle de cette bibliothèque, & vis-à-vis se trouvent des magasins de paille. Rullu excite la sollicitude de l'assemblée pour la conservation de ce monument, dont il dit que d'ailleurs la garde a été confiée à un homme inepte. — Duham observe qu'il semble que la malveillance ait eu le dessein d'environner de matières combustibles les monumens des arts. Un atelier se trouve placé à côté de la bibliothèque des ci-devant Capucins. Des forges avoient été établies sous la bibliothèque Sainte-Genève, & y seroient encore si elles n'avoient été aperçues par Fourcroy : les deux voûtes que les ci-devant chanoines avoient fait construire pour la sûreté de ce dépôt précieux, ont été démolies & remplacées par un simple plancher. Duham auroit pu ajouter que la bibliothèque nationale a dans son voisinage deux établissemens très-sujets au feu, le théâtre de l'Opéra & celui dit de Louvois. — La convention charge son comité d'instruction publique de lui faire incessamment un rapport général sur cet objet.

\* \* Code Portatif des Donations & Successions, ou Recueil complet des lois prononcées par l'assemblée législative & la convention nationale; suivi du tarif des droits d'enregistrement qui se perçoivent sur les successions, 1 vol. in-18 de 246 pages. Prix, 2 liv. franc de port pour toute la république. Il se trouve chez Courcier, imprimeur, rue Poupée, n. 1.